

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 37 (1945)
Heft: 4-5

Artikel: L'économie suisse en 1944
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pénurie de logements. Les prix demandés actuellement pour des appartements de trois pièces, édifiés sans subvention dans le quartier ouvrier de Heuried, donnent une idée des augmentations de loyer qui seraient survenues sans l'activité du contrôle des prix. Le loyer d'un appartement de deux pièces (sans la cuisine) oscille entre 1450 et 1640 francs au rez-de-chaussée, entre 1510 et 1700 francs au premier et au second étage; le loyer d'un appartement de trois pièces (sans la cuisine) s'établit entre 1570 et 1810 francs au rez-de-chaussée et entre 1770 et 1890 francs au premier et au second étage. Aussi longtemps que l'offre ne sera pas redevenue normale et que le coût excessif des constructions n'aura pas sensiblement baissé, le contrôle des prix devra être maintenu.

L'économie suisse en 1944

L'aggravation de la situation économique attendue dès les premières années du conflit n'est pas intervenue en 1944. En cette cinquième année de guerre, nous ne nous sommes pas heurtés à d'insupportables difficultés, de sorte que nous sommes encore autorisés à parler d'un « miracle économique »; mais, hélas, les miracles de ce genre ne se produisent qu'en temps de guerre, les seules périodes où rien ne paraisse « impossible ».

Comme nous pouvons admettre que la guerre en Europe prendra fin dans fort peu de temps, si ce n'est pas chose faite à l'heure où paraîtront ces lignes, 1944 aura donc été la dernière année « normale » de guerre. Bien que comparativement aux années précédentes elle ne révèle aucun changement de tendance de quelque importance, elle n'en représente pas moins, à plusieurs points de vue, un tournant. Les courbes statistiques de cette année-là pourront être comparées ultérieurement aux voies d'une gare de triage d'où les trains sont dirigés dans des directions nouvelles. Pendant longtemps encore peut-être, les années de paix n'auront rien de « normal » et conserveront le goût amer de la période de guerre.

Pour le moment, nous n'enregistrons encore que les signes avant-coureurs, idéologiques avant tout, de ces changements. Chacun prépare son jeu. Ceux qui, pendant le conflit, ont dû subordonner, plus ou moins à leur corps défendant, leurs intérêts particuliers à l'intérêt général relèvent la tête.

Nous pensons, par exemple, aux importantes déclarations que le combattif premier britannique, Churchill, a faites cette année au congrès du Parti conservateur avec son franc-parler coutumier. Elles sont nettes: «Seul un ample démantèlement des mesures de contrôle auxquelles la guerre nous a obligés de procéder peut nous permettre de surmonter les conséquences des épreuves que ces années nous ont imposées. Le contrôle en soi est sans valeur.» Imperium et libertas. Liberté pour tous, amélioration générale et

progressive des conditions d'existence. « Mais, pour cela, point n'est besoin d'une économie totalitaire, d'un gouvernement totalitaire et de leurs manifestations diverses. » Au grand déplaisir de quelques-uns de leurs chefs, les « amis socialistes » auraient inscrits dans leur programme la nationalisation de tous les moyens de production et de distribution (?). « Jamais nous ne pourrons admettre que notre vie économique dépende du bon vouloir de nos alliés politiques, si fortement liés que nous soyons avec eux. » Après la guerre, un plan de quatre ans doit être soumis au nouveau parlement. « Après le conflit, la restauration et le développement de nos exportations sera la première et indispensable condition du bien-être de la nation. Plus notre production agricole sera forte et mieux notre commerce extérieur sera en mesure de se consacrer à d'autres tâches que l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires. » (Mais comment Churchill entend-il compenser ces exportations? Réd.) Et le premier conservateur de terminer son discours par ce cri de guerre: « Au grand mât de notre navire nous hisserons le pavillon de la libre initiative et de l'économie privée! »

Eden, le ministre des affaires étrangères, qui semble avoir depuis quelque temps la tâche de calmer les esprits et d'atténuer les effets des paroles du bouillant chef d'Etat, a déclaré devant les conservateurs écossais que s'il était vrai que le parti s'efforcerait de défendre la liberté économique, cela ne voulait pas dire qu'il avait l'intention d'abolir tous les contrôles. Certains d'entre eux resteront nécessaires, encore que les conservateurs ne les tiennent pas pour désirables.

Le problème que nous avons esquissé ici-même au début du conflit se pose aujourd'hui pour tous: trouver l'indispensable équilibre entre la liberté — mais qui doit être un ordre librement consenti et non pas un chaos — et la discipline, c'est-à-dire un ordre qui ne doit pas être une contrainte absolue et qui doit permettre à l'initiative personnelle de porter ses fruits.

Il va sans dire que les diverses « positions » feront l'objet d'une âpre lutte. Ceux qui détiennent la puissance financière — qui permet de tout faire ici-bas — feront leurs les paroles de Churchill; quant à ceux qui n'ont pas d'argent, ils tenteront d'obtenir par le truchement de l'Etat ce que les autres leur refusent ou n'entendent leur accorder que chichement, ces autres dont le fier gallion, lourdement chargé des biens de ce monde, le pavillon de la « libre initiative » hissé à bloc au mât d'artimon, refuse de prendre personne à bord.

Mais cette lutte pour les « positions », en raison même du vocabulaire qu'elle implique (les compromis étant inévitables), crée partout des malentendus, des concepts hybrides, qui émaillent d'ailleurs les discours de Churchill et d'Eden.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les thèses que vient de publier la Commission des pleins pouvoirs du Conseil national

pour constater que, chez nous aussi, les « poissons volants », c'est-à-dire les solutions hybrides sont à l'ordre du jour. Ce document fait diverses constatations pour le moins étonnantes et qu'il importe de retenir dans cet exposé de la dernière année vécue entièrement sous le signe de la guerre, constatations qui, en prévision de la paix, ne sont pas moins importantes. « Les bénéfices qui résultent uniquement de la situation du marché telle qu'elle est déterminée par la guerre doivent être empêchés. » (Cette recommandation ne vaut-elle pas aussi pour les bénéfices résultant exclusivement de la situation telle qu'elle serait déterminée par une conjoncture malsaine après la guerre?)

« La Banque Nationale doit tendre à stabiliser les intérêts à un niveau raisonnable. » (Cette recette vaut pour tous les temps et en toutes circonstances.)

« La politique des prix doit tendre à stabiliser le coût de la vie. » (Les subsides de l'Etat qui sont envisagés pour abaisser les prix des denrées alimentaires et des articles de première nécessité, la méthode des prix différenciés, les caisses de compensation des prix, le rationnement et le contingentement, le contrôle des prix, etc., sont peut-être appelés à revêtir, dans la période chaotique de l'après-guerre, plus d'importance encore qu'ils n'en ont aujourd'hui. Il est même probable que le volume des articles populaires, comme aussi leur qualité, devra être élevé par rapport à la production globale d'avant-guerre. La rationalisation, qui s'est fortement développée pendant le conflit, permettra de donner tout son poids à cette recommandation.)

« L'importation de marchandises à des prix surélevés peut être interdite. » (Après la guerre, alors que chacun pourra acheter ce qu'il entend et comme il l'entend, cette tentation risque d'être plus forte que pendant le conflit.)

« Un retour à la politique de déflation, par une limitation du crédit et du volume de la monnaie en circulation, ne saurait entrer en ligne de compte. » (On a beaucoup appris, pour toujours, espérons-le!)

« Le rétablissement de l'ancien salaire réel, à l'effet d'accroître la capacité d'achat, doit être obtenu, dans la mesure du possible, par l'augmentation du salaire nominal et, la production indigène restant protégée, par un abaissement du coût de la vie. » (Mais, pour cela, ne serait-il pas nécessaire d'instituer des organes chargés de mener cette tâche à chef, notamment les offices de salaires que nous ne cessons de demander, c'est-à-dire des organes dont la création, en Grande-Bretagne, va de soi?)

« Les adaptations monétaires ne seront probablement autorisées que sur la base d'accords internationaux et que dans une mesure limitée. » (Il est pour le moins touchant de constater combien la commission compte sur une entente internationale; bien que nous la considérons comme désirable, nous croyons cependant que nous en sommes encore fort éloignés.)

Quoi qu'il en soit, ces divers postulats s'inspirent nettement des principes de l'économie dirigée, ce que confirment d'ailleurs les conclusions de la commission, à savoir que les problèmes des prix, des salaires et de la monnaie ne peuvent être résolus que dans le cadre d'un programme économique. Néanmoins, la commission n'amène pas le légendaire pavillon de l'économie privée: « Pour réaliser la stabilité des prix, il importe d'attacher une importance particulière au développement de l'initiative privée et des efforts visant à accroître la productivité, comme aussi à la collaboration entre les autorités et l'économie. »

Après ces considérations d'ordre général, examinons, si l'on admet que 1944 est la dernière année « normale » de guerre, dans quelles conditions notre économie aborde l'après-guerre.

Le marché de l'argent et des capitaux

ne révèle pas de différences notables par rapport à l'année précédente. En 1943, nous pouvions constater que les réserves de devises de la Banque Nationale avaient atteint un chiffre record. En 1944, les réserves d'or de l'institut d'émission ont été plus élevées encore; elles ont atteint 4554 millions de francs contre 4173 millions à la fin de 1944 et 2890 millions à la fin de 1938. En ce qui concerne les avoirs considérables bloqués aux Etats-Unis, nous n'avons pas enregistré d'allégement sensible. Les pourparlers économiques qui se sont poursuivis à Berne en février dernier avec une délégation américaine ne permettent pas d'envisager une notable amélioration tant que la guerre n'aura pas pris fin. L'accroissement de la circulation monétaire a continué d'être considérable. Le volume des billets a passé successivement de 2337 millions en 1941 (fin décembre) à 2637 millions en 1942, à 3049 millions en 1943 et à 3548 millions en 1944. On se demande avec une certaine inquiétude ce qu'il adviendra lorsque l'argent thésaurisé sera lancé sur le marché.

La valeur nominale des emprunts émis en 1944 a atteint un total de 1278 millions de francs se répartissant comme suit:

	Emissions publiques d'obligations (sans les conversions)		Emissions d'actions	Montant des capitaux investis
	Emprunts suisses	Emprunts étrangers		
		En millions de francs		
1937	276	193	16	485
1938	171	65	7	243
1939	68	—11	5	62
1940	519	—	—	519
1941	913	—	22	935
1942	696	—	13	709
1943	1092	—	26	1118
1944	1267	—	11	1278

Tandis que l'année précédente les émissions publiques d'obligations ont été supérieures de 400 millions de francs par rapport à 1942, celles de 1944 (1267 millions) ne dépassent que de 175 mil-

lions de francs le total de 1943. La Confédération participe dans une plus large mesure que l'année précédente à cette somme considérable: 1210 millions contre 1019 en 1943. La caisse fédérale a donc battu son record de 1943. Quant aux emprunts cantonaux, ils ont passé de 29 à 36 millions de francs. En ce qui concerne les communes, la progression est étonnante; leurs emprunts ont passé de 2 à 12 millions. En revanche, les émissions de l'économie privée sont tombées de 42 à 10 millions. Comme l'année précédente, ces emprunts ont pu être placés sans difficulté.

Les *émissions d'actions*, qui avaient augmenté de 13 millions en 1943 par rapport à 1942, ont fortement baissé, passant de 25 à 11 millions. Ce recul reflète bien les difficultés économiques (pénuries de matières premières, etc.), et plus encore l'incertitude qui règne quant à l'évolution après la guerre. En réalité, la demande de capitaux a été moins forte qu'il ne ressort de ces chiffres; ils ne comprennent pas les amortissements, qui oscillent entre 100 et 200 millions de francs par an.

Le *taux de l'intérêt* (obligations de caisse, dépôts d'épargne, hypothèques de premier rang) n'a pas subi de modifications sensibles (il a baissé de 2,49 à 2,48% pour l'épargne). Bien que l'on ait enregistré pendant la guerre une tendance à la baisse du taux de l'intérêt (mais qui n'est pas l'expression d'une sagesse supérieure), il faudra aller beaucoup plus loin après le conflit. Lors d'un entretien que nous avons eu avec M. Currie, le chef de la délégation économique américaine, nous avons eu l'occasion de lui soumettre les chiffres relatifs à l'évolution des intérêts. M. Currie, après les avoir considérés en fronçant les sourcils, exprima l'avis que, dans ce domaine, le monde d'après-guerre aurait encore beaucoup à apprendre, notamment pour ce qui a trait aux intérêts hypothécaires.

Le rendement moyen de douze emprunts fédéraux sur la base des cours de bourse — et qui reflète bien la tendance des intérêts — a évolué comme il suit au cours des dix dernières années:

		Pour-cent
Moyenne annuelle	1936	4,43
»	1937	3,41
»	1938	3,24
»	1939	3,76
»	1940	4,06
»	1941	3,39
»	1942	3,15
»	1943	3,32
»	1944	3,27
Décembre	1942	3,32
»	1943	3,29
»	1944	3,33

Quant aux intérêts des dépôts d'épargne (douze banques cantonales), ils ont fléchi de 2,49 à 2,48%. Les intérêts des hypothèques de premier rang et des bons de caisse de trois à cinq ans

(de douze banques) sont restés sans changement (de 1942 à 1943, les obligations de caisse des grandes banques avaient reculé de 3 à 2,93%). Au cours de l'année, le taux d'intérêt de douze emprunts de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux (durée de cinq ans au moins) est tombé de 3,32 à 3,27% (compte tenu du droit de timbre et de l'impôt de défense nationale). Le cours, par rapport à la valeur nominale, a passé de 99,93 à 100,57.

Les *cours des actions*, après être montés au début de la guerre, ont commencé à baisser à partir de 1943, c'est-à-dire dès le moment où l'on a commencé à entrevoir la fin de la guerre. Cette tendance s'est maintenue en 1944. On a même enregistré une certaine nervosité, due aux prévisions très diverses dont l'avenir immédiat fait l'objet. L'indice des actions de la Banque Nationale, qui indique les cours de bourse en pour-cent de la valeur nominale, a évolué comme suit:

		Indice général des cours des actions	Indice des actions industrielles
1937	Moyenne annuelle	174	249
1938	»	189	305
1939	»	166	298
1940	»	146	280
1941	»	166	305
1942	»	187	318
1943	»	186	310
1944	»	183	292
Fin décembre 1943		176	281
»	1944	180	280

Si l'on compare les courbes de décembre 1943 et de décembre 1944, l'indice général (moyenne de toutes les actions entrant en ligne de compte) est monté de 2,3% (contre un recul de 9% en décembre 1943 par rapport au mois correspondant de 1942). Quant au fléchissement de l'indice des actions industrielles, de 15% en décembre 1943 par rapport à 1942, il n'est plus que de 0,4% de décembre 1943 à décembre 1944. Les actions de l'industrie des machines et métaux, qui enregistraient une baisse de 31% en décembre 1943 au regard de décembre 1942 (crainte de la paix), ont encore reculé de 4,9%. Le fléchissement est de 4% pour les actions de l'industrie chimique (9% l'an dernier). En revanche, les actions de l'industrie de l'alimentation, qui avaient baissé de 10% l'an dernier, se sont raffermies de 3,5%. Quant aux actions des sociétés financières, après avoir légèrement faibli à la fin de 1943, elles marquent une reprise de 12,6% en 1944.

La tendance au fléchissement de la courbe des
prix des marchandises
enregistrée en 1943 s'est accentuée.

L'augmentation du coût de la vie, qui avait été de 123% de 1914 à 1918, n'a été que de 49,6% seulement de 1939 à la fin de 1943, bien que les difficultés économiques aient été infiniment

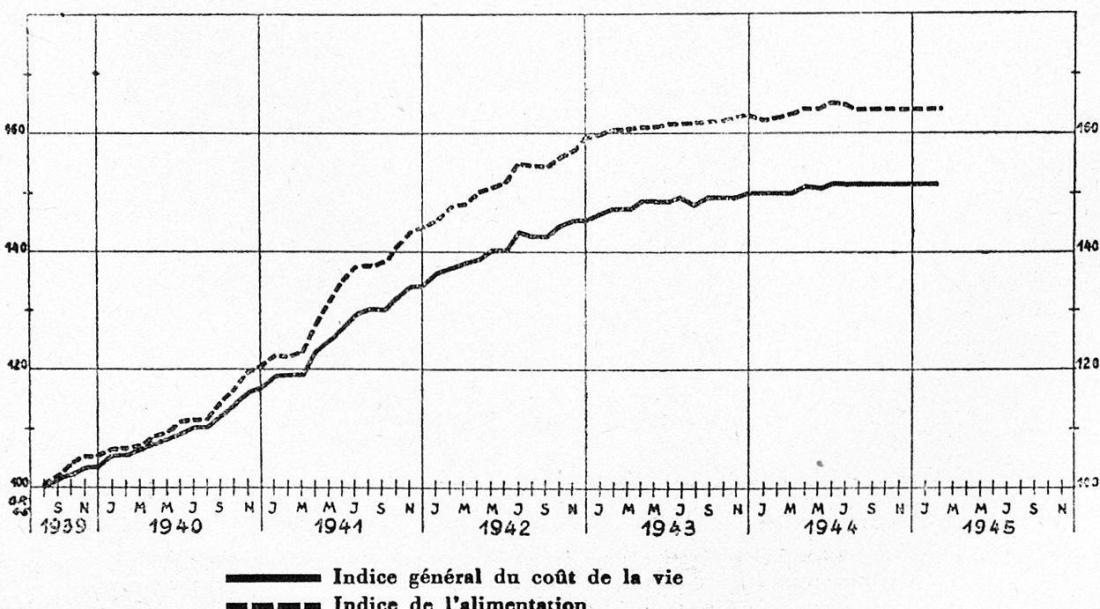
plus grandes. Elle atteignait 51,7% à la fin de 1944. Si l'on considère les deux années 1918 et 1943, la différence est plus apparente encore. En 1918, l'année de la grève générale, la hausse de l'indice a été de 23,9%, contre 5,2% seulement en 1943. On a même enregistré une légère baisse pendant les mois d'été 1942, 1943 et 1944.

On ne peut pas établir de comparaisons entre 1944 et 1919, la première année de la paix. Rappelons cependant que les prix ont continué de monter fortement en 1919 et que c'est même cette année-là qu'ils ont atteint le niveau le plus élevé. De 1920 à 1922, les prix se sont effondrés, avec toutes les conséquences que l'on sait. Les nombres-indices officiels s'établissent comme suit à la fin de chaque année:

	Indice du coût de la vie					
	Indice des prix de gros	Indice général	Alimentation	Habillement	Chauffage et éclairage	Loyer
Juin 1914 = 100						
1936	96	130	120	111	113	178
1937	111	137	130	120	116	175
1938	107	137	130	123	116	174
1939	111	138	132	121	116	174
1940	143	151	146	145	132	173
1941	184	174	175	184	145	173
1942	210	193	200	215	152	173
1943	218	203	211	238	155	174
1944	223	208	215	247	158	175
Décembre 1943	220	205	213	243	156	174
Décembre 1944	221	208	215	250	160	175
Modification de déc. 1943 à déc. 1944	+ 0,5	+ 1,5	+ 0,9	+ 2,9	+ 2,6	+ 0,6
Modification d'août 1939 à déc. 1944	+ 106,0	+ 51,7	+ 64,0	+ 107,9	+ 39,8	+ 1,2

Le graphique ci-dessous montre la tendance à l'horizontale des courbes qui traduisent le renchérissement:

Coût de la vie (Août 1939 = 100)



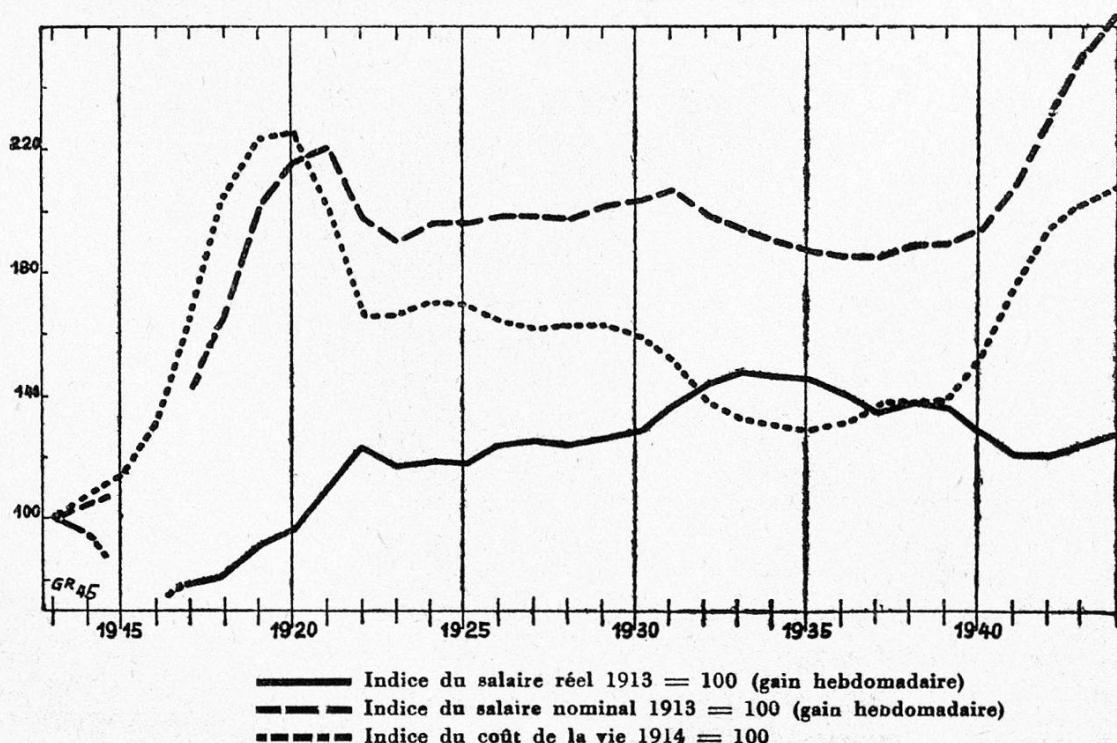
A partir de décembre 1941, époque à laquelle la montée des prix de gros a atteint son point culminant, leur augmentation s'est progressivement ralentie. Les importations ayant reculé de manière désastreuse en 1944 — comme nous le verrons encore — la faible montée enregistrée par l'indice des prix de gros au cours de cette année est d'autant plus remarquable. En 1943, cet indice a passé de 199,9 à 204,7 (légère baisse de 203,1 à 202,5 pendant les mois d'été). En 1944, l'indice est monté de 204,7 à 208,4 de janvier à juillet; à partir de ce moment, il a baissé régulièrement, pour

	Modifications intervenues pendant la guerre	
	Indice du commerce de gros	Indice du coût de la vie
	En pour-cent	
Août 1939/déc. 1939	+ 16,5	+ 3,5
Déc. 1939/déc. 1940	+ 30,9	+ 12,6
Déc. 1940/déc. 1941	+ 21,4	+ 15,3
Déc. 1941/déc. 1942	+ 8,0	+ 8,3
Déc. 1942/déc. 1943	+ 2,4	+ 2,9
Déc. 1943/déc. 1944	+ 0,6	+ 1,5

s'inscrire à 206 en décembre. Ce sont les denrées alimentaires qui accusent la baisse la plus faible (de 189,7 à 188,1) et les matières premières et auxiliaires (de 246,8 à fin juillet à 243,4 à fin décembre) et les fourrages et les engrangés (de 184,9 à 180,4) qui révèlent le recul le plus marqué.

Le tableau ci-dessous, qui permet de comparer l'évolution du coût de la vie, des salaires horaires et de l'adaptation au renchérissement, indique une diminution effective du coût de la vie pendant la seconde moitié de 1944.

Salaire nominal et réel, coût de la vie.



L'indice des salaires,

réels et nominaux, de même que l'adaptation des salaires à la hausse du coût de la vie ont augmenté (de 2,1 points pour le gain horaire moyen réel); cette amélioration est la plus forte de celles que nous avons enregistrées depuis que les salaires réels sont de nouveau en hausse (juin 1942). C'est d'ailleurs ce qui ressort des chiffres relatifs à la compensation du renchérissement.

		Coût de la vie	Indice des gains horaires nominaux	Indice des gains horaires réels	Adaptation des salaires en % du renchérissement
Août	1939	100	100	100	—
Décembre	1939	103,5	100,4	96,6	10,3
Juin	1940	109,0	102,9	94,1	30,9
Décembre	1940	116,5	105,9	90,5	34,7
Juin	1941	127,4	110,7	86,6	38,4
Décembre	1941	134,3	116,4	86,4	47,1
Juin	1942	140,5	121,6	86,2	52,7
Décembre	1942	145,5	126,9	86,9	58,5
Juin	1943	148,2	130,8	88,0	63,2
Décembre	1943	149,6	134,7	89,7	69,1
Juin	1944	152	137,5	90,3	71,7
Décembre	1944	151,7	140,7	92,4	77,9

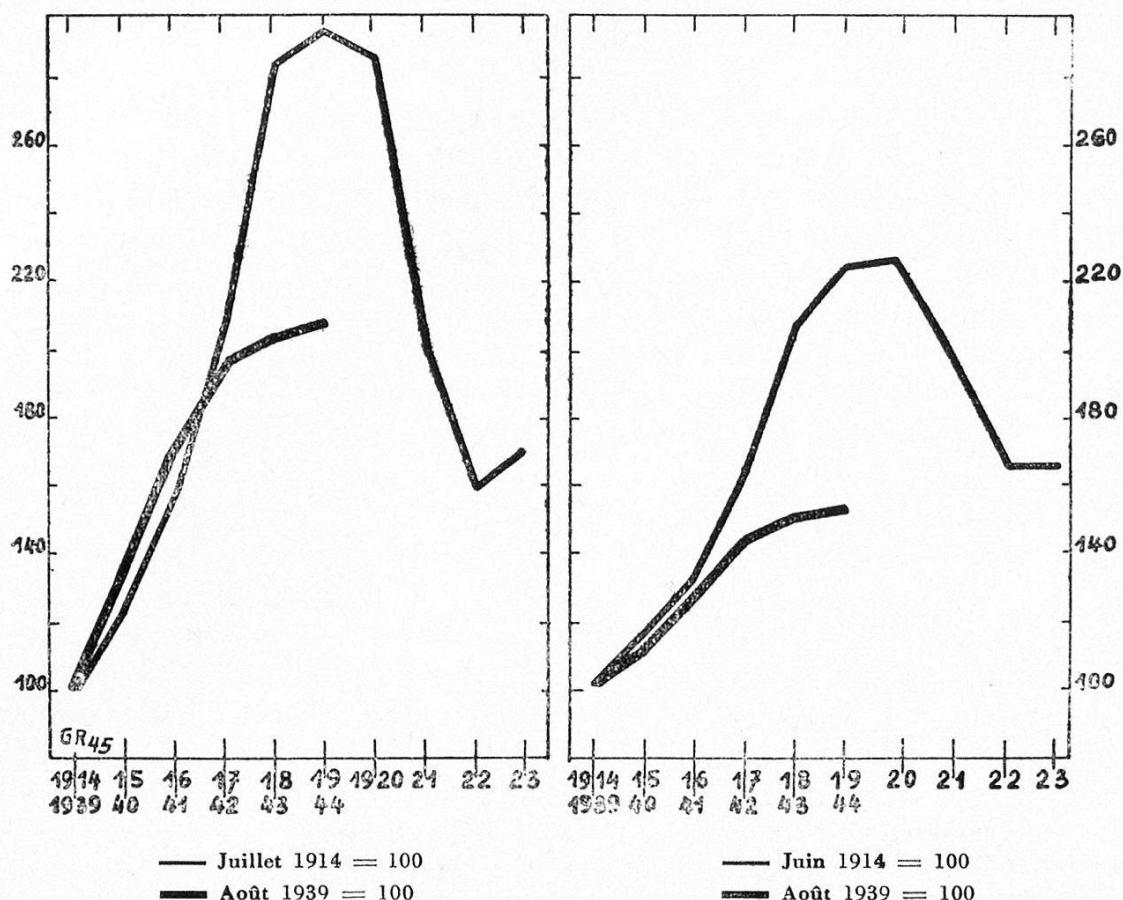
Il est intéressant de relever que, l'automne dernier, la Commission fédérale consultative pour les questions de salaire a abaissé les taux d'adaptation. Tandis qu'en mars 1944 elle autorisait une compensation de 94% pour les salaires jusqu'à 3000 fr., elle n'admettait plus que 93% en automne. Pour les salaires jusqu'à 4000 fr., les taux ont été ramenés de 75 à 74%, de 62 à 61% pour les salaires inférieurs à 5000 fr. et de 61 à 60% pour les revenus au-dessous de 6000 fr.

Comme le faisait très justement observer l'organe de langue allemande de la S. E. V., « Der Eisenbahner », « le pouvoir d'achat des salariés est rationné. Le résultat est le même que si les salaires d'avant-guerre (en admettant que le coût de la vie n'ait pas augmenté) avaient été abaissés de 13,7%. La dévalorisation du pouvoir d'achat intervenue depuis 1939 est plus forte que la baisse des salaires supportée par les travailleurs alors que la crise et la déflation atteignaient leur maximum... Certes, nous savons que, même sans intervention de la Commission consultative fédérale (C. C. S.), nous n'aurions pas obtenu la compensation intégrale du renchérissement. Pendant la dernière guerre également, l'adaptation des salaires est restée longtemps inférieure à la hausse des prix. Il n'en reste pas moins vrai que l'activité de la C. C. S. a pour objet de limiter les augmentations de salaire. Aucun autre pays ne connaît ce système. Pourtant, ils affrontent des difficultés pour le moins aussi fortes que les nôtres. Dans bien des pays, le renchérissement a pu être freiné à un niveau inférieur à celui qu'il a atteint en Suisse. Il existe d'autres moyens, certainement plus équitables que ceux que préconise la C. C. S., pour prévenir l'inflation. Nous

Prix du commerce de gros

Coût de la vie

Comparaison entre l'évolution des prix pendant la présente guerre et au cours du conflit précédent



n'avons pas besoin de deux indices du coût de la vie: un indice général et un autre dont l'application est strictement réservée aux salariés. Les taux normaux sont un instrument de classe. Nous n'en voulons plus! »

Dans cet ordre d'idées, précisons qu'on ne peut pas calculer l'indice du salaire réel simplement en faisant la différence entre le pourcentage du renchérissement et celui de l'augmentation des salaires. Il faut diviser l'indice des salaires par l'indice du coût de la vie par rapport à août 1939. Le renchérissement étant de 51,7% à la fin de décembre 1944 et l'adaptation des salaires de 40,7%, on procédera comme il suit pour déterminer la perte de salaire réel: $140,7 : 151,7 = 92,7$. Au regard d'août 1939, la baisse du salaire réel est donc de 7,3%.

Il ne faut cependant pas se laisser impressionner par ces chiffres. En effet, les données sur la base desquelles ils sont établis sont généralement favorables et encore ne représentent-ils — il faut sans cesse le rappeler — que des moyennes pour des branches économiques importantes. Il convient d'opposer à ces chiffres qu'il y a, aujourd'hui encore, des professions et des entreprises où les salaires n'ont pas ou pour ainsi dire pas été adaptés, tandis que dans d'autres la compensation est très satisfaisante.

Le 2 novembre 1944, le comité de l'Union syndicale suisse prenait « connaissance avec une inquiétude particulière de la situation précaire des travailleurs dans diverses branches; l'achat de chaussures, de vêtements, de linge, etc., rencontre des difficultés croissantes ».

« Si l'on veut prévenir des tensions dangereuses, constatait le comité de l'Union syndicale le 17 novembre 1944, la méthode selon laquelle l'adaptation des salaires est actuellement déterminée (le système des taux normaux) doit être abandonnée et il faut réviser entièrement la politique des salaires et, en particulier, rétablir les salaires réels.

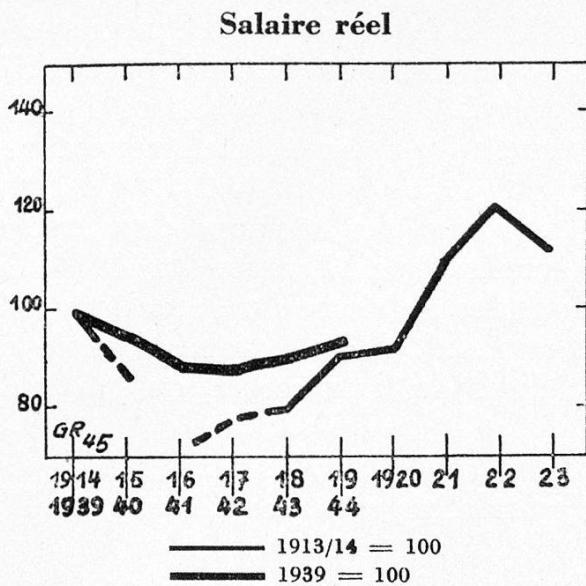
Non seulement les taux normaux fixés par la Commission fédérale consultative des salaires sont insuffisants mais, ce qui est plus inquiétant encore (la dite commission n'en est nullement responsable), les employeurs négligent très souvent de les appliquer. Dans de nombreux cas, on constate précisément que ce sont les catégories auxquelles la commission concède les plus amples adaptations et qui ont le plus besoin de ces suppléments qui ne les obtiennent pas. L'automne dernier, la commission a expressément reconnu que certaines catégories de salariés n'avaient encore bénéficié d'aucune allocation de renchérissement.

Nous ne serions cependant pas objectifs si nous ne reconnaissions pas qu'au cours de cette guerre les salaires ont été plus équitablement adaptés au renchérissement que pendant le conflit précédent. C'est d'ailleurs ce qui ressort des chiffres ci-dessous:

Indice des salaires réels (Suval).

1913	100	1939 (août)	100
		1940	93,2
		1941	86,9
		1942	86,5
1918	80,2	1943	88,5
1919	90,2	1944	91,0
1920	95,7		
1921	109,3		

En ce qui concerne les chiffres relatifs à la période 1940/44, mentionnons qu'ils ne concordent pas absolument avec ceux du tableau précédent établi sur la base des enquêtes trimestrielles faites dans l'industrie par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Les chiffres ci-dessus reposent sur la statistique des salaires des ouvriers victimes d'accident. Si nous les avons choisis, c'est pour pouvoir établir une comparaison avec l'indice des salaires réels de 1918 à 1920 (nous ne disposons malheureusement pas de renseignements pour les années 1914 à 1917). Comme nous l'avons déjà relevé, ces chiffres sont approximatifs parce que ces enquêtes n'englobent qu'une partie des travailleurs. Leurs résultats indiquent tout au plus la tendance de l'évolution des salaires, mais ils ne sauraient prétendre indiquer leur niveau exact.



Pendant cette guerre, la baisse des salaires réels a été beaucoup moins forte que pendant le conflit 1914/18. Il semblerait donc, pour autant que les perspectives peu encourageantes de l'après-guerre le permettront que le rétablissement des salaires réels demandé par le Comité de l'Union syndicale s'opère plus rapidement qu'à l'issue de la dernière guerre.

Le recul du

commerce extérieur,

déjà considérable en 1943, s'est encore accentué en 1944. Les importations, après avoir atteint le chiffre le plus élevé — quant à la valeur — en 1942, ont fléchi de 15,7 % en 1943 et de 31,3 % en 1944. Comme nous vivons dans un régime économique qui considère la balance du commerce extérieur comme un idéal et où l'on ne voit pas d'un trop mauvais œil le recul des importations (à la condition évidemment de ne pas avoir faim, ce qui n'est pas encore notre cas), bien des économistes « classiques » seraient enclins à voir dans ce recul un signe favorable si les exportations avaient augmenté. Mais les exportations, qui s'étaient également accrues quant à la valeur, ont baissé de manière désastreuse (de 30,5 % au regard d'une légère reprise de 3,6 % en 1943). Dans ces conditions, nous n'avons aucune raison de nous réjouir de la diminution constante de l'excédent de nos importations — dont l'ampleur fait en temps ordinaire notre souci. Notre commerce extérieur a évolué comme suit :

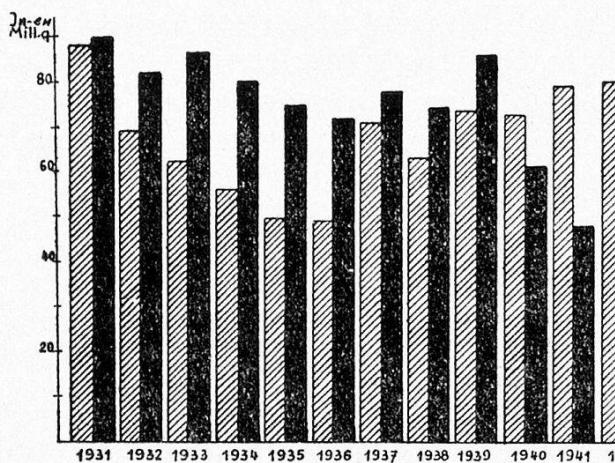
	Importations	Exportations	Excédent des importations
	En millions de francs		
1936	1266	882	384
1937	1807	1286	521
1938	1607	1317	290
1939	1889	1298	591
1940	1854	1316	538
1941	2024	1463	561
1942	2049	1572	477
1943	1727	1629	98
1944	1186	1132	54

Fluctuations du volume des importations

	En milliers de tonnes	Indice (1938 = 100)
1938	7379	100
1939	8660	117
1940	6114	83
1941	4787	65
1942	4316	59
1943	3971	54
1944	2622	35

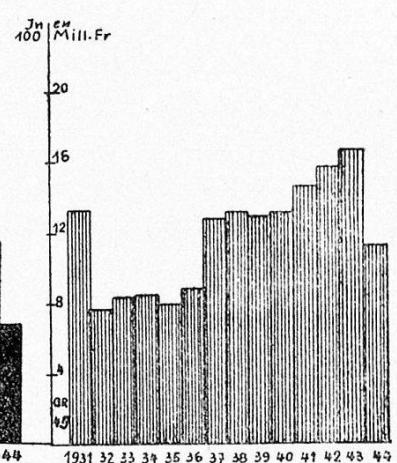
En 1943, le volume des marchandises importées a été inférieur de 8 % par rapport à 1942 et de 46 % au regard de 1938. Pour 1944, le recul est de 34 % comparativement à 1943 et de 64,4 % comparativement à 1938. Nos importations sont donc loin d'atteindre la moitié du volume normal. Ce n'est en somme qu'aujourd'hui que nous commençons à saisir toute l'importance du plan Wahlen.

Importations



Hachures : Valeur des importations
Noir : Volume des importations

Exportations



Valeur des exportations

est restée relativement favorable en 1944. Nous sommes encore en mesure de répéter les constatations faites à l'issue des années précédentes: menaces de chômage ici et là (aluminium, horlogerie, textiles) mais dans l'ensemble la situation reste étonnamment bonne.

L'activité du bâtiment,

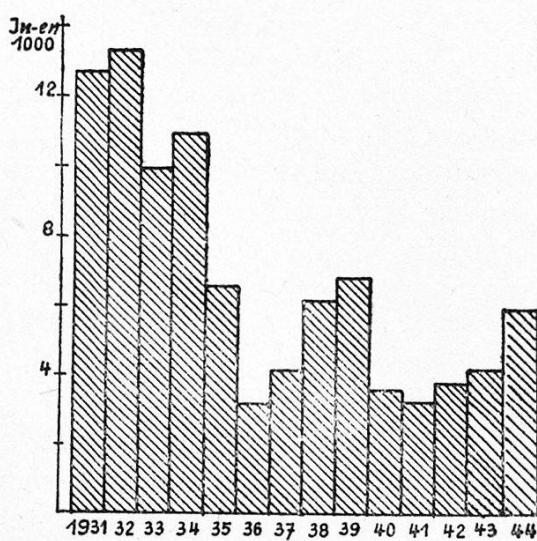
qui est généralement un baromètre de la conjoncture, ne remplit plus — momentanément — cette fonction. Non pas qu'il n'y ait plus de logements à construire, bien au contraire! Mais la pénurie de matériaux de construction est grave. Cette branche subit fortement, comme les autres industries, les conséquences du manque de charbon qui a provoqué une forte diminution de la production du ciment. Relevons en passant que le charbon n'est pas seulement un agent thermique mais que notre industrie en extrait nombre de dérivés indispensables, de sorte que la pénurie de ce produit est doublement ressentie et qu'elle exige de nombreuses adaptations, qu'elle ralentit la production et suscite toutes sortes de difficultés.

Il est donc pour le moins extraordinaire que le chiffre des nouvelles habitations construites ait augmenté de 1943 à 1944 (de 4103 à 5928). En janvier 1945 cependant, nous constatons un recul très net (80 habitations terminées contre 107 en janvier 1944 et 111 en janvier 1943); la rigueur de l'hiver n'est toutefois pas étrangère à ce fléchissement. Tous ces chiffres n'ont cependant qu'une valeur relative. Si on les compare au volume normal de l'activité du bâtiment, il apparaît que ces augmentations n'ont pas grande importance.

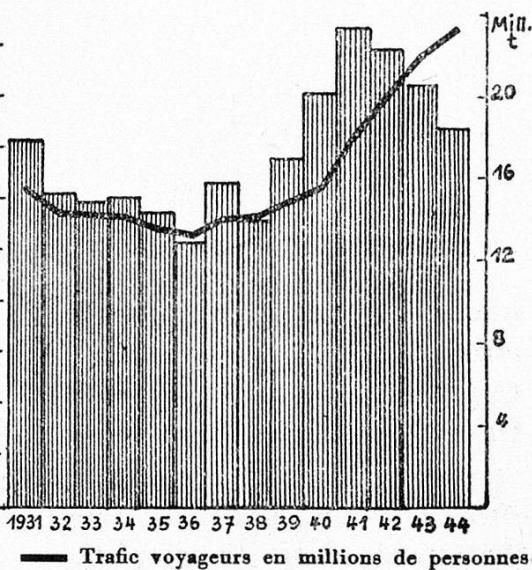
Le tableau ci-dessous indique l'évolution de l'activité du bâtiment au cours de ces dernières années:

	Autorisations de construire	Habitations terminées
1938	8537	6114
1939	5667	6774
1940	2834	3499
1941	5055	3222
1942	3929	3735
1943	6179	4103
1944	7707	5928

Activité du bâtiment
Nombre des habitations terminées
dans 33 villes



**Trafic marchandises et voyageurs
des C. F. F.**



Les transports.

Le trafic marchandises des chemins de fer accuse un nouveau recul de 11,2% par rapport à l'année précédente et de 21,5% comparativement à l'année record 1941. Le trafic voyageurs, en revanche, a continué d'augmenter, mais de 6,3% seulement contre 12% en 1943. De nouveaux reculs doivent être envisagés si la guerre ne prend pas bientôt fin.

Pour la première fois depuis 1939, le volume des marchandises transportées en janvier a été inférieur à un million de tonnes (861 907). De 1943 à 1944, les excédents d'exploitation des C.F.F. ont fléchi de 175 870 529 à 173 749 717 francs (de 15 millions de francs en janvier 1944 à 8 millions environ en janvier 1945 et à 7 millions en février). Les recettes du trafic voyageurs ont passé de 193 685 406 francs en 1943 à 222 580 180 francs en 1944 (de 16,4 millions en janvier 1944 à 18,3 millions en janvier 1945). En revanche, les recettes du trafic marchandises ont reculé de 268 320 348 à 262 393 611 francs (de 20 859 991 fr. en janvier 1944 à 14 299 000 francs en janvier 1945); de même, les chiffres de janvier (14,8 millions) ont été nettement inférieurs à ceux de février 1944 (20,7 millions).

Chemins de fer fédéraux

	Trafic marchandises en millions de tonnes	Trafic voyageurs en millions de voyageurs
1938	13,9	113,3
1939	17,1	119,1
1940	20,2	124,5
1941	23,3	143,4
1942	22,4	158,8
1943	20,6	177,7
1944	18,3	188,8

Le *trafic touristique* s'est maintenu à un niveau étonnamment élevé, en particulier en ce qui concerne les hôtes étrangers. Les chiffres ci-dessous indiquent les fluctuations du nombre des nuitées:

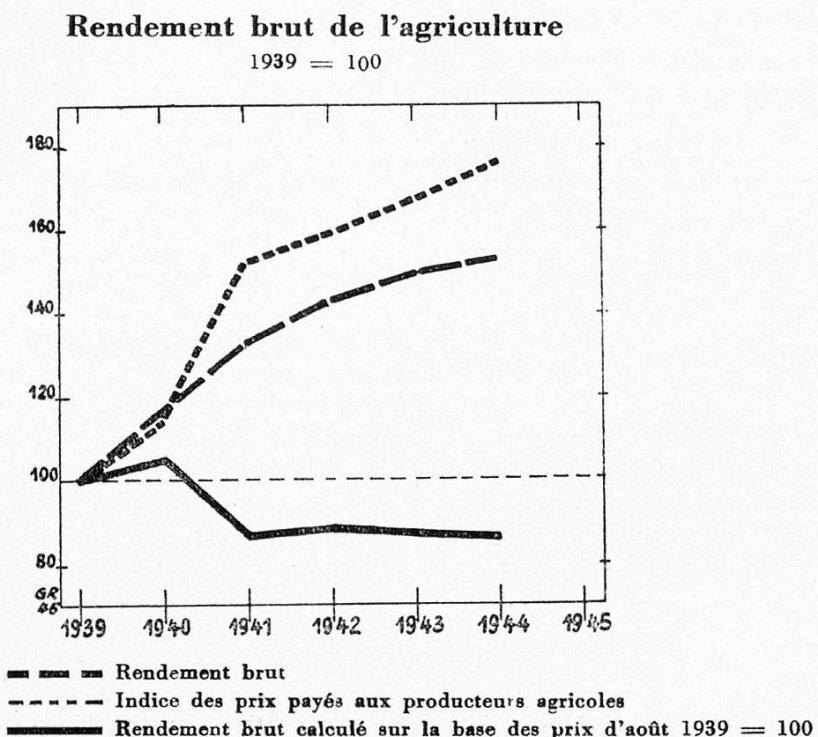
	1943	1944	Modification absolue	en pour-cent
Hôtes indigènes . . .	11 236 971	12 045 664	+ 808 693	+ 7,2
» étrangers . . .	1 809 318	1 990 538	+ 181 220	+ 10,0
	13 046 289	14 036 202	+ 989 913	+ 7,6

L'agriculture,

une fois encore, a enregistré une année favorable, bien que les chiffres de la production — sauf pour certains produits — n'atteignent pas ceux des années record 1942 ou 1943. Le rendement financier brut a passé de 1912 millions en 1943 à 1976 millions en 1944. Cependant, si l'on évalue le rendement brut sur la base des prix de 1939 = 100, on constate un léger recul comparativement à l'année précédente.

	Rendement brut en millions de fr.	1939 = 100	Indice des prix payés aux producteurs Août 1939 = 100	Rendement brut sur la base des prix d'août 1939 Août 1939 = 100
1939	1289	100	100	100
1940	1508	117	116	105
1941	1707	133	152	87
1942	1843	143	159	90
1943	1912	149	168	88
1944	1976	153	176	87

Le graphique ci-dessous, qui ne permet pas, pour diverses raisons, une comparaison avec les courbes qui indiquent l'évolution des salaires des ouvriers, montre l'évolution du rendement brut depuis 1939.



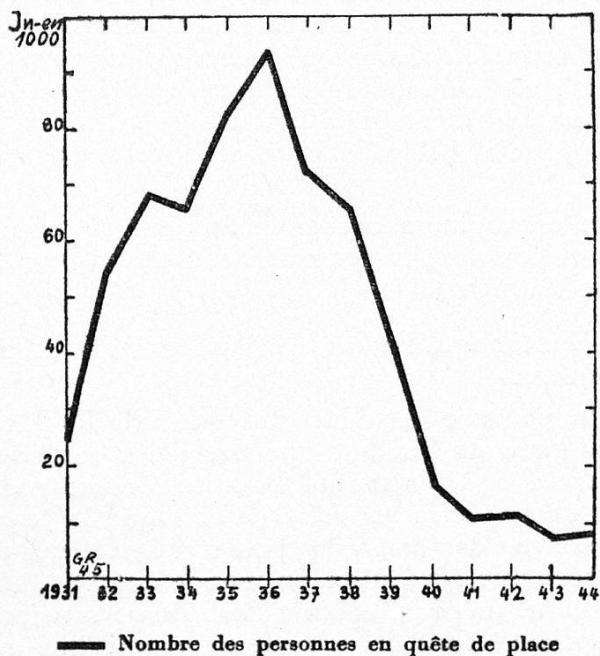
Le chômage

a atteint en juillet le point le plus bas de l'année (2424). Le nombre des chômeurs — qui, pendant toute la guerre, a marqué une tendance à la baisse — est monté à partir de ce moment. En novembre 1944 cependant, l'effectif des sans-travail a été plus faible qu'en novembre 1943. En décembre, on a noté pour la première fois depuis 1942 un chômage plus marqué qu'au cours du mois correspondant de l'année précédente. En janvier 1945, 22 692 personnes étaient frappées de chômage partiel ou complet contre 13 226 en janvier 1944, ce qui est dû en partie à l'inclémence de la température. Dès que les conditions atmosphériques sont devenues plus favorables, le chômage a baissé rapidement; plusieurs villes ont de nouveau enregistré les chiffres les plus bas notés au cours de la guerre. Les chiffres ci-dessous indiquent toutefois que l'étiage du chômage a été dépassé.

	Nombre des		Ampleur du chômage parmi les membres des caisses de chômage en %	
	personnes en quête de place	chômeurs complets	Chômeurs complets	Chômeurs partiels
1929	8 131	—	1,8	1,7
1930	12 881	—	3,4	7,2
1931	24 208	—	5,5	12,2
1932	54 366	—	9,3	12,0
1933	67 867	—	10,8	8,5
1934	65 440	—	9,7	6,0
1935	82 468	—	11,8	5,9
1936	93 009	80 554	13,2	5,3
1937	71 130	57 949	9,9	2,5
1938	65 583	52 590	8,7	4,5
1939	40 324*	36 663	6,5	2,9
1940	16 374	14 785	3,1	2,1
1941	10 550	9 095	2,0	1,7
1942	10 676	8 841	1,9	2,0
1943	7 846	6 058	1,4	1,5
1944	8 386	6 533	1,6	1,7

* Une comparaison exacte avec l'année précédente n'est pas possible.

Chômage



En résumé, nous pouvons dire que, quel que puisse être le cours des opérations militaires, la période de tranquille évolution que notre économie a traversée, a probablement pris fin. On peut craindre que le conflit ne se poursuive sous d'autres formes que militaires et que les difficultés économiques de demain ne fassent apparaître les années précédentes, du point de vue économique s'entend, comme des années relativement normales.